

Aller dans maison sans l'agent immobilier

Par **Elo1518**, le **05/06/2024** à **14:55**

Bonjour,

Nous sommes en train d'acheter une maison (compromis signé). Nous faisons la vente via un agent immobilier en mandat exclusif, tout est passé par lui (offre, négociation, compromis etc...). Nous entendant bien avec les vendeurs, nous y sommes allés une fois sans prévenir l'agent immobilier, mais en présence des vendeurs, pour faire venir un artisan en vue de futurs travaux. Pas pour lui dissimuler quoique ce soit, mais parce que nous ne jugions pas utile de le déranger pour ça. Il nous le reproche et nous dit qu'il nous est strictement interdit d'aller dans la maison sans lui, pour des questions d'assurance. Il nous interdit même d'être en contact avec les vendeurs sans passer par lui.

A t-il légalement raison ou outrepassé-t-il son rôle ?

Je vous remercie

Par **Zénas Nomikos**, le **05/06/2024** à **20:01**

Bonjour,

vous êtes sur un Forum pour les étudiants en droit.

Je vous conseille d'aller sur le Forum juridique Légavox pour que votre question soit traitée au mieux et gratuitement : <https://www.legavox.fr/forum/>

Bien cordialement.